

FCAV – ROTHON CUP Excellence - U 13 – Edition 2017

Règlement de l'épreuve

Art.1 Le FCAV organise un tournoi U 13 (2005 – 2006) réservé aux joueurs de cette catégorie. Chaque joueur devra être titulaire d'une licence de football saison 2017/2018 et chaque club devra remettre une feuille d'engagement dûment complétée, avec les licences.

Art.2 Chaque équipe sera composée : de 8 joueurs + 4 remplaçants maximum.

Art.3 Le temps de jeu est fixé à **16 minutes** pour **toutes les rencontres**. Le coup d'envoi sera sifflé depuis la table de marque. La fin du match sera signalée par la table de marque, et **l'arbitre** sera le seul juge pour apprécier le temps additionnel et siffler la fin de chaque rencontre.

Art.4 Avant chaque rencontre le protocole du Fair-play sera effectué sous la responsabilité, des responsables des terrains, de l'arbitre du match et des encadrants de chaque équipe qui devront être présent à l'entrée du terrain désigné 5 minutes avant La fin du match précédent.

Art.5 Les changements pourront se faire en nombre illimité et sans arrêt de jeux. Le joueur entrant sera autorisé à entrer une fois le joueur remplacé sorti, et cela à proximité des « bancs de touche ».

Art.6 L'attribution des points s'effectue de la manière suivante :

Match gagné : 5 points

Match nul avec buts : 3 points

Match nul (score vierge) : 2 points

Match perdu : 1 point

Art.7 En cas d'égalité

Phase qualificative

1- Différence de buts, goal-average général

2- Meilleure attaque

3- Goal-average particulier

4- Série de 3 tirs au but.

Phase finale et matchs de classement

Série de 3 tirs au but

Finale

1- Une prolongation de 8 mn

2- Série de 3 tirs au but

** La série de tir au but : 3 joueurs de l'équipe titulaires ou remplaçants, si égalité à la fin des 3 tirs, poursuite de la séance avec des tireurs différents et la 1^{ère} équipe qui sera en tête à égalité de tirs sera déclarée vainqueur.

Art.8 4 groupes de 8 équipes, 7 matchs de classement par équipe.

Un classement sera effectué à l'issue de la phase de Groupe, les premières équipes de chaque groupe s'affronteront en 1/2 finale dans les matchs suivants :

- 1^{er} Gr 1 - 1^{er} Gr 2
- 1^{er} Gr 3 - 1^{er} Gr 4

Les équipes classées de la 2^{ème} à la 8^{ème} place se rencontrent de la manière suivante :

- Matchs de classement pour les places de 5 à 8 :
 - o 2^{ème} Gr 1 - 2^{ème} Gr 2
 - o 2^{ème} Gr 3 - 2^{ème} Gr 4
- Matchs de classement pour les places de 9 à 12 :
 - o 3^{ème} Gr 1 - 3^{ème} Gr 2
 - o 3^{ème} Gr 3 - 3^{ème} Gr 4
- Matchs de classement pour les places de 13 à 16 :
 - o 4^{ème} Gr 1 - 4^{ème} Gr 2
 - o 4^{ème} Gr 3 - 4^{ème} Gr 4
- Matchs de classement pour les places de 17 à 20 :
 - o 5^{ème} Gr 1 - 5^{ème} Gr 2
 - o 5^{ème} Gr 3 - 5^{ème} Gr 4
- Matchs de classement pour les places de 21 à 24 :
 - o 6^{ème} Gr 1 - 6^{ème} Gr 2
 - o 6^{ème} Gr 3 - 6^{ème} Gr 4
- Matchs de classement pour les places de 25 à 28 :
 - o 7^{ème} Gr 1 - 7^{ème} Gr 2
 - o 7^{ème} Gr 3 - 7^{ème} Gr 4
- Matchs de classement pour les places de 29 à 32 :
 - o 8^{ème} Gr 1 - 8^{ème} Gr 2
 - o 8^{ème} Gr 3 - 8^{ème} Gr 4

Ainsi, les équipes classées 1^{ère} de chaque groupe effectueront 9 matchs de 16 minutes sur le week-end.

Les équipes classées de 2^{ème} à 8^{ème} de chaque groupe effectueront 8 matchs de 16 minutes sur le week-end.

Art.9 Le règlement de ce tournoi est celui en vigueur pour la catégorie U13 de la FFF.

Art.10 Tous les coups francs seront directs et joués après signal de l'arbitre.

En cas de faute **jugée** volontaire et **caractérisée** dans la zone de but : tir au but.

Art.11 Chaque équipe devra fournir un juge de touche et un ballon. **Seuls 2 encadrants par équipe et les remplaçants sont autorisés à se trouver dans l'emplacement prévu (banc de touche).**

Art.12 Le port des protège tibias est obligatoire.

Art.13 Le gardien ne pourra pas prendre le ballon à la main dans sa zone sur une passe d'un partenaire.

Les relances du gardien de but se feront à la main ou au pied sur ballon posé au sol.

Toutes les remises en jeu de sortie de but se feront au 9 m uniquement par le gardien de but.

Art.14 La règle du hors-jeu sera appliquée au cours de ce tournoi (ligne médiane).

Art.15 Le comité du tournoi décline toutes responsabilités en cas de vol ou d'accident au cours de cette compétition.

Art.16 Chaque club est responsable de la bonne tenue et du respect de la discipline, et doit être couvert par sa propre assurance.

Art.17 Tous les points non prévus à ce règlement seront tranchés par le comité organisateur.

Le comité organisateur.